

Comptes annuels

ASSOCIATION FEDERATION DES
CHASSEURS

30/06/2021

Ce document contient 28 pages





ASSOCIATION FEDERATION DES CHASSEURS

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021 (Bilan)

Sommaire

<i>Comptes annuels</i>	3
Compte rendu de travaux 2021	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Annexe Association Fédération des chasseurs 35	9

Comptes annuels





KPMG Entreprises
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Association Fédération des Chasseurs
Beauregard
35650 HEDE

Saint Grégoire, le 29 novembre 2021

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 9 novembre 2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association Fédération des Chasseurs relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	7 156 267	EUR
— Produits d'exploitation :	2 319 115	EUR
— Résultat net comptable :	282 482	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Maryvonne Kervrann
Expert-comptable associée

ASSOCIATION FEDERATION DES CHASSEURS

Actif		Au 30/06/2021			Au 30/06/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial ⁽¹⁾				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	19 477	19 319	157	661
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	19 477	19 319	157	661	
	Immobilisations corporelles	Terrains	2 487 652	1 407 090	1 080 562	1 116 716
		Constructions	2 447 728	1 592 922	854 805	830 822
Inst.techniques, mat.out.industriels		709 259	519 006	190 253	68 768	
Immobilisations corporelles en cours		356 308		356 308	219 930	
Avances et acomptes					7 518	
Immobilisations grevées de droit						
Autres					136 547	
TOTAL	6 000 949	3 519 019	2 481 929	2 380 303		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	9 786		9 786	9 674	
	Prêts					
	Autres	2 810		2 810	3 610	
TOTAL	12 596		12 596	13 284		
Total I		6 033 022	3 538 339	2 494 683	2 394 248	
Actif circulant	Stocks et en cours		7 363		7 363	10 311
	Avances et acomptes versés sur commande					13 193
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	347 263	4 192	343 071	481 590
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	297 610		297 610	232 976
	TOTAL	644 873	4 192	640 681	714 566	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	1 897 458		1 897 458	1 880 730
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		2 057 229		2 057 229	1 897 459	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		58 851		58 851	56 787	
Total II		4 665 776	4 192	4 661 584	4 573 049	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		10 698 799	3 542 531	7 156 267	6 967 298	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

ASSOCIATION FEDERATION DES CHASSEURS

		Passif	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		574 558
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Apports Legs et donations Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
		Écarts de réévaluation		
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Réserves Autres		4 622 946
		Report à nouveau Excédent ou Déficit de l'exercice	-73 542 282 482	-150 642 175 395
		<i>Situation nette (sous total)</i>	4 930 181	5 222 258
		Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)	771 079	226 125
		Total I	5 701 261	5 448 384
	Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
		Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés	151 405	77 684	
	Total II	151 405	77 684	
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	194 773	161 955	
	Total III	194 773	161 955	
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾ Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾ Avances et acomptes reçus ⁽³⁾	3 013	
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	191 691 217 495	314 451 192 480
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	44 775 651 851	6 646 765 694
		Total IV	1 108 826	1 279 273
		Écart de conversion Passif V		
		TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	7 156 267	6 967 298
	Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (2) Dont emprunts participatifs Dettes sauf (3) à plus d'un an Dettes sauf (3) à moins d'un an	3 013	1 279 273
	Engagements donnés	Sur legs acceptés Autres		

ASSOCIATION FEDERATION DES CHASSEURS

		Du 01/07/2020 Au 30/06/2021	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	1 203 150	1 165 336
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	687 198	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	104 781	
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		5 576
	Production vendue		491 748
	Montant net du chiffre d'affaires		497 324
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financiers		
	Concours publics et subventions d'exploitation	189 238	253 906
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	952	1 965	
Utilisations des fonds dédiés	73 310		
Autres produits	60 483	59 745	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 319 115	1 978 277
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	55 709	26 417
	Variation de stocks	2 948	3 110
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		378 362
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	759 093	298 470
	Aides financières	28 568	
	Impôts, taxes et versements assimilés	70 224	65 917
	Salaires et traitements	547 049	525 042
	Charges sociales	242 244	228 909
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	179 927	191 205
	Dotations aux provisions	34 657	9 655
	Subventions versées par l'association		8 845
	Reports en fonds dédiés	147 031	
	Autres charges	58 588	62 519
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 126 042	1 798 457
1. Résultat d'exploitation (I-II)		193 073	179 820
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

ASSOCIATION FEDERATION DES CHASSEURS

		Du 01/07/2020 Au 30/06/2021 12 mois	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020 12 mois
Produits financiers	De participations		31 150
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	31 150	31 150
	Autres intérêts et produits assimilés	3 313	4 027
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	16 728	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	51 192	35 178
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		7 948
	Intérêts et charges assimilées		6
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV		7 954
2. Résultat financier (III-IV)		51 192	27 223
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		244 265	207 043
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	14 400	3 700
	Sur opérations en capital	36 725	46 538
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	51 125	50 238
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	14	
	Sur opérations en capital	8 971	153
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	8 985	153
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		42 140	50 085
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII	3 923	4 048
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	IX		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	X		77 684
Total des produits (I + III + V + IX)		2 421 434	2 063 694
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)		2 138 951	1 888 299
EXCÉDENT OU DÉFICIT		282 482	175 395
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	TOTAL		



KPMG Entreprises
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Association Fédération des Chasseurs

***Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
30/06/2021
Montants exprimés en EUR***

Table des matières

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	7
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	7
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	7
5	Principes et méthodes comptables	8
5.1	Principes généraux	8
5.1.1	Changement de méthode comptable	8
6	Informations relatives aux postes du bilan	9
6.1	Actif immobilisé	9
6.1.1	Modalités d'amortissements	9
6.1.2	Immobilisations – mouvements de l'exercice	10
6.1.3	Amortissements – mouvements de l'exercice	10
6.2	Actif circulant	11
6.2.1	État des créances	11
6.2.2	Produits à recevoir	11
6.2.3	Valeurs mobilières de placement	11
6.2.4	Charges constatées d'avance	11
6.3	Fonds propres	12
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	12
6.3.2	L'excédent ou déficit effectif de l'entité gestionnaire	14
6.3.3	Subventions d'investissement	14
6.4	Fonds reportés et dédiés	16
6.4.1	Fonds dédiés	16
6.5	Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges	16
6.5.1	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	16
6.5.2	Provisions pour indemnisation des dégâts causés aux agriculteurs	17
6.6	Dettes	18
6.6.1	État des dettes	18
6.6.2	Charges à payer	18
6.6.3	Produits constatés d'avance	18
		2

7	Informations relatives au Compte de résultat	19
7.1	Ventilation des produits d'exploitation	19
7.2	Ventilation de l'effectif moyen	19
7.3	Autres informations	20
7.3.1	Engagements hors bilan	20

1 **Objet social**

L'objet social de l'association est décrit ainsi dans les statuts :

« *L'association a pour objet :*

- *De participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents.*
- *D'apporter son concours à la prévention du braconnage.*
- *D'organiser la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser ainsi que d'aider à l'organisation de l'examen*
- *De conduire des actions d'information, d'éducation, de formation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires et des chasseurs et du public. Elle peut gérer des réserves naturelles ou tout autre territoire à caractère protégé.*
- *De coordonner les actions des associations communales et intercommunales de chasse agréées.*
- *D'apporter son concours à la validation du permis de chasser.*
- *De pouvoir exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction aux dispositions du titre II du livre IV du code de l'environnement et des textes pris pour son application et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux qu'elle a pour objet de défendre. »*

Les organes statutairement compétents de la fédération ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de l'entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans les fonds propres.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Ventes de Timbre Fédéral valant permis de chasser,
- Ventes de bracelets et de plans de chasse
- Gestion des indemnisations des dégâts subis par les agriculteurs
- Participation à l'organisation du permis de chasse
- Préservation des espèces et de leur habitat

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements significatifs de l'exercice dans :
 - o Des terrains
 - o L'aménagement du patio du siège de la Fédération
 - o Des équipements et matériels pour l'entretien des terrains
 - o Du matériel informatique
 - o La restauration de la Boulienne (en cours au 30/06/2021)
- Ressources financières : l'Association perçoit
 - o Des cotisations de ses membres (timbres fédéraux et affiliations)
 - o Des ventes de bracelets et plans de chasse
 - o Des ventes de matériels liés à la chasse et autres biens et prestations
 - o Des subventions, contributions financières et éco-contributions.
- Ressources humaines
 - o Au cours de l'année 2020/2021, l'association a employé environ 15 ETP.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- La première application du règlement ANC n°2018-06 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création de nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- Au cours de l'exercice 2020/2021, l'association a dû faire face à la crise sanitaire engendrée par la COVID 19 pour cela elle a mis en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire afin de poursuivre son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes, la continuité de son activité n'est pas remise en cause.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°99-01 du 16 février 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

5.1.1 Changement de méthode comptable

5.1.1.1 Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, les changements suivants sont appliqués rétrospectivement

- Le poste comprenant le montant des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables a été modifié à l'ouverture de l'exercice afin de présenter celui-ci avec le montant net des subventions perçues déduction des reprises au compte de résultat qui auraient été comptabilisées, au rythme des amortissements des immobilisations financées, si le règlement ANC n°2018-06 était appliqué antérieurement lors de l'attribution de ces subventions (méthode retenue généralement, et par notre entité, sachant que le PCG offre aussi la possibilité de comptabiliser les subventions directement dans le résultat dès l'exercice de leur acquisition).

Postes impactés, incidence de la première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice

Les impacts à l'ouverture de l'exercice sur les postes du bilan sont les suivants

Passif autres que le poste « Report à nouveau » :

- Subventions d'investissements 574 558 € (effet rétroactif amortissements « biens renouvelables »)

Montant net, en subvention d'investissement : 574 558 €.

Ces subventions portent en totalité sur des acquisitions de terrains non amortissables.

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

6.1.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Taux
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Terrains et aménagements terrains	Linéaire	4 à 10 ans
Constructions	Linéaire	15 à 40 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 à 8 ans
Agencements, aménagements	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans
Total		

Depuis 2005, en ce qui concerne les constructions, il est fait application du CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, selon les options suivantes :

- *Amortissement sur 40 ans du gros œuvre Bâtiment Siège*
- *Amortissement sur 30 ans de la toiture Bâtiment Siège*
- *Absence d'amortissement des bâtiments de la Ferme de Boulienne depuis 2005, la VNC étant supérieure à la valeur vénale du bien (cf. ci-dessous).*

Immobilisations	Valeur actuelle	Valeur nette comptable	Dépréciation	Dotation / Reprise	
				Montant	Compte utilisé
Ferme Boulienne	200 000 €	121 484 €			

6.1.2 Immobilisations – mouvements de l'exercice

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					0
Autres immob. incorporelles	19 477				19 477
Total I	19 477	-	-	-	19 477
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	2 469 370	18 283			2 487 653
Constructions	2 356 062	91 666			2 447 728
Inst. techn., matériel, outillage	201 839	5 068			206 907
Inst. générales, agenc., amén.	133 516	4 431			137 946
Matériel de transport	208 568	9 290	33 449		184 409
Mat. bureau et inform., mobilier	147 575	32 423			179 998
Immobilisations en cours	219 930	228 045		91 666	356 309
Avances et acomptes	7 518			7 518	-
Total II	5 744 378	389 206	33 449	99 184	6 000 950
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations					-
Créances ratt. participations					-
Autres titres immobilisés	9 674	112			9 786
Prêts et autres immob. financ.	3 610		800		2 810
Total III	13 284	112	800	-	12 596
TOTAL GENERAL	5 777 139	389 318	34 249	99 184	6 033 023

6.1.3 Amortissements – mouvements de l'exercice

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					-
Autres immob. incorporelles	18 816	504			19 320
Total I	18 816	504	-	-	19 320
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	1 352 653	54 438			1 407 091
Constructions	1 525 240	67 683			1 592 923
Inst. techn., matériel, outillage	133 070	14 256			147 326
Inst. générales, agenc., amén.	63 942	12 559			76 501
Matériel de transport	166 089	19 459	24 478		161 070
Mat. bureau et inform., mobilier	123 080	11 029			134 109
Immobilisations grevées de droit					-
Total II	3 364 074	179 423	24 478	-	3 519 020
TOTAL GENERAL	3 382 890	179 927	24 478	-	3 538 340

6.2 Actif circulant

6.2.1 État des créances

Créances	Montant net	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	343 071	343 071	
Autres créances	297 610	297 610	
Charges constatées d'avance	58 851	58 851	
TOTAL	699 532	699 532	

6.2.2 Produits à recevoir

Il s'agit essentiellement de produits d'exploitation pour 79 311 euros.

6.2.3 Valeurs mobilières de placement

Créances	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
Obligations BPCE	500 529	575 929	75 400	
Obligations CA	275 000	304 259	29 259	
CA Titres	125 000	138 300	13 300	
CA Titres AMUNDI RDM+	399 667	400 350	683	
CA Titres AMUNDI 12-24M	597 263	637 793	40 530	
	1 897 459	2 056 631	159 172	

6.2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées s'élèvent à 58 851 € et concernent l'exploitation.



6.3 *Fonds propres*

6.3.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

<i>Variation des fonds propres</i>	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	574 558					-574 558		
Fonds propres avec droit de reprise								
Réserves	4 622 946	98 295						4 721 241
Report à nouveau	-150 642	77 100						-73 542
Excédent ou déficit de l'exercice	175 395	-175 395		282 482				282 482
Situation nette	5 222 258	0		282 482		-574 558		4 930 181
Subventions d'investissement	226 125			580 180		-35 226		771 079
Provisions réglementées								
Total	5 448 384			862 662		-609 784		5 701 261

6.3.2 *L'excédent ou déficit effectif de l'entité gestionnaire*

Le résultat ne peut être attribué aux membres ou aux fondateurs.

6.3.3 *Subventions d'investissement*

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit à la date d'octroi de la subvention.

Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présenté au bilan (traitement comptable appliqué rétrospectivement dès le 1^{er} exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020 aux subventions affectées à des biens renouvelables).

Tableau des subventions d'investissements

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :						
Affectées à des biens non renouvelables	605 900	574 559	1 180 459	5 621		1 186 080
Affectées à des biens renouvelables	574 559	-574 559	-			
TOTAL	1 180 459	-	1 180 459	5 621		1 186 080
Quotes-parts virées au résultat :						
Subvention affectées à des biens amortissables	379 774		379 774	35 226		415 000
TOTAL	379 774		379 774	35 226		415 000
Solde net en fonds propres :						
Subvention affectées à des biens amortissables	226 126	574 559	800 684	-29 605		771 080
Subvention affectées à des biens non amortissables	574 559	574 559	-			
TOTAL	800 684	-	800 684	-29 605		771 080

Les subventions d'aménagement de terrains sont amorties selon les mêmes modalités que les amortissements des agencements liés. Les subventions pour l'acquisition de terrains ne sont quant à elles, pas amorties.

Les subventions d'investissement reçues nettes des amortissements comptabilisés, s'élèvent à 771 080 € et sont détaillés comme suit :

- Les agencements de terrains situés à Châteauneuf d'Ille et Vilaine : 0 € totalement amortie depuis bilan 30/06/2021
- Les agencements de terrains situés sur le site du marais de Châteauneuf d'Ille et Vilaine (création d'une roselière) : 123 526 €
- Les agencements de terrains situés sur un site en bordure du marais de Châteauneuf d'Ille et Vilaine (ancien site d'exploitation de tourbe) : 67 374 €
- Les acquisitions de différents terrains : 580 180 €

6.4 Fonds reportés et dédiés

6.4.1 Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06 ⁽¹⁾		Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	77 685	147 031	73 310	-	-	151 406	-
Projet biodiversité	77 685	147 031	73 310			151 406	
Contributions financières	-	-	-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	-	-	-	-	-	-	-
...							
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-	-	-	-
...							
TOTAL	77 685	147 031	73 310	-	-	151 406	-

⁽¹⁾ Il n'y a eu aucun impact sur les fonds dédiés suite à l'application du nouveau règlement ANC 2018-06

6.5 Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges

6.5.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	194 773		194 773
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

La convention collective appliquée dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté du salarié dans l'association.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Turn over moyen : utilisation d'une table de taux de sortie de la DARES
- Taux de revalorisation des salaires : 1,70 %
- Taux d'actualisation : 0,81 %
- Taux de charges sociales patronales : 45 % et 50% selon les catégories

6.5.2 Provisions pour indemnisation des dégâts causés aux agriculteurs

Depuis la loi d'avenir agricole applicable au 1^{er} janvier 2014 (décret n°2013-1221 du 23/12/2013), le fait générateur de la constatation de la provision dégât correspond à la déclaration du dégât à la date de sa réalisation, et non à la période de son indemnisation, qui peut avoir lieu jusqu'en décembre de la même année. Désormais, lors de chaque exercice, la FDC 35 :

- Identifie le nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une demande d'indemnisation avant le 30 juin 2021 ;
- Estime le montant moyen probable de l'indemnisation, sachant qu'au moment de la déclaration du dégât et de la préparation des comptes en septembre, la FDC 35 n'a pas forcément le montant précis du montant de l'indemnité, qui peut varier notamment en fonction du cours des céréales.

Ce montant s'établit à 99 K€ au 30 juin 2021, contre 155 K€ au 30 juin 2020.

6.6 Dettes

6.6.1 État des dettes

Créances	Montant net	Liquidité de l'actif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances entre 1 et 5 ans	Échéances À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- À 2 ans au maximum à l'origine (1)	3 013	3 103		
- À plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	191 691	191 691		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 495	217 495		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	44 775	44 775		
Produits constatés d'avance	651 851	651 851		
TOTAL	1 108 825	1 108 825		
(1) Dont concours bancaires courants	3 013			
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				

6.6.2 Charges à payer

Libellé	Montant
Établissements de crédit	
Factures non parvenues	158 961
Rabais, ristournes à accorder	
Dettes fiscales et sociales	172 646
Divers	4 805
Total	336 412

6.6.3 Produits constatés d'avance

Il s'agit essentiellement de produits d'exploitation : 651 852 euros.

7 Informations relatives au Compte de résultat

7.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition	Montant
Ventes de bracelets, plan de chasse et divers	748 136
Ventes accessoires de biens liés à la chasse	43 844
Cotisations (timbre fédéral et affiliation sociétaire)	1 203 150
Subventions et concours publics	189 238
Reprises de provisions – Transferts de charges - Utilisation fonds dédiés	74 263
Autres (dont éco-contribution)	60 484
Total	2 319 115

7.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Direction	1,00	
Personnel administratif	5,70	
Personnel technique	7,00	
Personnel entretien	1,00	
Saisonniers	0,42	
Total	15,12	

7.3 *Autres informations*

7.3.1 *Engagements hors bilan*

7.3.1.1 Engagements financiers

	N	N-1
Engagements donnés		
Avals		
Cautions		
Hypothèques		
Effets escomptés non échus		
Autres		
Engagements reçus		
Avals		
Cautions	6 900	6 900
Autres		

L'Association française de cautionnement mutuel substitue sa garantie pour une somme de 6 900 euros au cautionnement d'égal montant imposé à la Fédération Départementale des Chasseurs, régisseur de recettes.

Le compte de Régie de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine auprès du Trésor Public s'élève à 570 831,08 euros au 30 juin 2021.